

**Commission départementale d'aménagement commercial de la Moselle  
et  
Commission départementale d'aménagement cinématographique de la Moselle**

**Bilan d'activité de l'année 2017**

<b>Date de la réunion</b>	<b>n° du dossier</b>	<b>Projet</b>	<b>vote</b>	<b>recours</b>
09/01/17	205	<b>Sarrebourg</b> création d'un ensemble commercial de 900 m <sup>2</sup> de surface de vente totale composé d'une cellule de 500 m <sup>2</sup> de surface de vente (secteur 2 : non alimentaire) et de deux cellules de 200 m <sup>2</sup> de surface de vente chacune, Rue Dessirier, Zone d'activité Est, Rives de la Bièvre, à Sarrebourg, par la S.C.I. IMMO 57	<b>Dossier retiré.</b>	
	206	<b>Forbach</b> création d'un ensemble commercial de 1 966 m <sup>2</sup> de surface de vente totale composé de 9 cellules de 218 m <sup>2</sup> , 206 m <sup>2</sup> , 223 m <sup>2</sup> , 157 m <sup>2</sup> , 153 m <sup>2</sup> , 172 m <sup>2</sup> , 187 m <sup>2</sup> , 333 m <sup>2</sup> (secteur 1 à prédominance alimentaire) et 317 m <sup>2</sup> (secteur 1 à prédominance alimentaire), Rue Victor Grignard, RD 31E, Zone industrielle de Forbach Ouest, à Forbach, par GNC Holding S.A.S.	<b>Refusé par 4 voix pour et 4 abstentions sur 8 votants.</b>	
13/02/17	208	<b>Buhl-Lorraine</b> création d'une cellule commerciale de 663 m <sup>2</sup> de surface de vente (secteur 2 : équipement de la personne), dans la zone d'activité "Rives de la Bièvre", à Buhl-Lorraine, par la S.C.I. CLAIRIA	<b>Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants.</b>	
	207	<b>Valmont</b> création d'un magasin à l enseigne Lidl (secteur 1 : magasin à dominante alimentaire de type supermarché) de 1420,33 m <sup>2</sup> de surface de vente, à l'angle des rues du 27 Novembre et du Wenheck, à Valmont (transfert agrandissement), par la S.N.C. Lidl	<b>Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants.</b>	<b>Refusé par la C.N.A.C. du 5 juillet 2017</b>
	213	<b>Fameck</b> extension de 259 m <sup>2</sup> de surface de vente d'un magasin à l'enseigne Lidl de 1 009 m <sup>2</sup> de surface de vente (secteur 1 : magasin à dominante alimentaire de type supermarché) portant la surface de vente à 1 268 m <sup>2</sup> , dans les « Jardins du Triangle », à Fameck, par la S.N.C. Lidl	<b>Dossier retiré.</b>	

08/03/17	211	<p><b>Buhl-Lorraine</b> modification substantielle de l'autorisation d'exploitation commerciale du 2 juin 2016 relative à la création d'un ensemble commercial de 2 500 m<sup>2</sup> de surface de vente (2 cellules de 1300 m<sup>2</sup> et 1 200 m<sup>2</sup> en secteur 2) portant sa surface de vente à 2 650 m<sup>2</sup> (4 cellules de 1510 m<sup>2</sup>, 190 m<sup>2</sup>, 720 m<sup>2</sup> et 230 m<sup>2</sup> en secteur 2), dans la zone commerciale « les Rives de la Bièvre » à Buhl-Lorraine, par la S.C.I. Clairia</p>	<p><b>Autorisé par 11 voix pour sur 11 votants.</b></p>	
23/03/17	215	<p><b>Semécourt</b> création d'un ensemble commercial (retail park) de 5 500 m<sup>2</sup> de surface de vente totale composé de 5 cellules commerciales spécialisées en équipement de la personne (secteur 2) : cellule A : 900 m<sup>2</sup>, celle B : 1027 m<sup>2</sup>, cellule C : 1666 m<sup>2</sup>, cellule D : 380 m<sup>2</sup>, cellule E : 1527 m<sup>2</sup>, dans la zone commerciale Euromoselle Sud, Rue du Pré des Meuniers, à Semécourt, par la S.A. Immochan France</p>	<p><b>Autorisé par 10 voix pour 1 voix contre sur 11 votants.</b></p>	
	210	<p><b>Sarrebourg</b> création d'un ensemble commercial de 1 250 m<sup>2</sup> de surface de vente : cellule n°2 : 450 m<sup>2</sup> (secteur 1 : commerce de détail à prédominance alimentaire) et cellule n°3 : 800 m<sup>2</sup> (secteur 2 : autres commerces de détail et activités de prestation de service à caractère artisanal), situé dans la zone d'activités « Rives de la Bièvre » (lot n°13), rue Dessirier, à Sarrebourg, par la SCI SARR</p>	<p><b>Autorisé par 9 voix pour et 2 abstentions sur 11 votants.</b></p>	
10/04/17	218	<p><b>Hauconcourt</b> extension d'un ensemble commercial par la création de trois boutiques non alimentaires de 109 m<sup>2</sup>, 150 m<sup>2</sup> et 298 m<sup>2</sup> pour une surface de vente totale de 557 m<sup>2</sup>, sur le parking du centre commercial E. Leclerc, à Hauconcourt, par la S.A.S. HAUDIS</p>	<p><b>autorisé par 4 voix pour, 2 voix contre, sur 6 votants.</b></p>	
	213	<p><b>Fameck</b> extension de 259 m<sup>2</sup> de surface de vente d'un magasin à l enseigne Lidl de 1 009 m<sup>2</sup> de surface de vente portant la surface de vente à 1 268 m<sup>2</sup> (secteur 1 : magasin à dominante alimentaire de type supermarché), dans les « Jardins du Triangle », à Fameck, par la SNC LIDL</p>	<p><b>autorisé par 7 voix pour, sur 7 votants.</b></p>	
	212	<p><b>Forbach</b> création d'un magasin à l enseigne Lidl de 1.686 m<sup>2</sup> de surface de vente (secteur 1), Rue Jean Prouvé, Parc d'Activités Forbach Ouest, à Forbach, par la S.N.C. LIDL (transfert-extension du magasin lidl situé Rue nationale, à Forbach)</p>	<p><b>Autorisé par 6 voix pour, 1 abstention, sur 7 votants.</b></p>	

16/05/17	216	<p><b>Sarrebourg</b> création d'un ensemble commercial de 840 m<sup>2</sup> de surface de vente totale composé d'une cellule de 440 m<sup>2</sup> (secteur 2) et de 2 cellules de 200 m<sup>2</sup>, Rue Dessirier, Zone d'activités Est, Rives de la Bièvre, à Sarrebourg, par la S.C.I. IMMO 57</p>	<p><b>Autorisé par 8 voix pour, 3 abstentions, sur 11 votants.</b></p>	
	219	<p><b>Koenigsmacker</b> création d'un ensemble commercial composé d'un magasin à l enseigne Super U du 2501 m<sup>2</sup> de surface de vente (secteur 1), d'une galerie marchande de 139,25 m<sup>2</sup> de surface de vente (2 boutiques de 103,25 m<sup>2</sup> et 36 m<sup>2</sup>) et d'un drive de 3 pistes et 168,25 m<sup>2</sup> de surface de plancher, Rue de Malling (R.D. 62), à Koenigsmacker, par la SNC Koenigs Distribution</p>	<p><b>Refusé par 4 voix pour, 5 abstentions, sur 9 votants.</b></p>	
24/05/17	221	<p><b>Betting</b> création d'un magasin à l enseigne « Noz » de 760 m<sup>2</sup> de surface de vente (secteur 2), dans la zone d'activités, à Betting, par la S.A.R.L. MAGASIN 237</p>	<p><b>Refusé par 4 voix pour, 4 abstentions, sur 8 votants.</b></p>	
	220	<p><b>Saint-Avoid</b> création d'un magasin de jardinage et de bricolage à l enseigne « La Maison Point Vert » de 2 920 m<sup>2</sup> de surface de vente (transfert et extension), rue des Généraux Altmayer, à Saint-Avoid, par SICAMO S.A.S.</p>	<p><b>Autorisé par 8 voix pour, sur 8 votants.</b></p>	
16/06/17	217	<p><b>Boulay-Moselle</b> extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin de 850 m<sup>2</sup> de surface de vente (secteur 2) et d'une boutique de 100 m<sup>2</sup> de surface de vente (secteur 2), Rue du Général Newinger, à Boulay-Moselle, par la SNC Immobilière commerciale de la Nied</p>	<p><b>Autorisé par 5 voix pour et 4 abstentions sur 9 votants.</b></p>	
25/07/17	222	<p><b>Marly</b> extension par la S.A. MARLY DISTRIBUTION de 6.800 m<sup>2</sup> de surface de vente de l'ensemble commercial « E. Leclerc » de 8.200 m<sup>2</sup> situé 1, Rue La Belle Fontaine, à Marly portant la surface de vente totale de l'ensemble commercial à 15.000 m<sup>2</sup>, par : - l'extension de 4.332 m<sup>2</sup> de l'hypermarché de 7.200 m<sup>2</sup> et la régularisation de l'extension de 968 m<sup>2</sup> réalisée en 2008 ; - l'extension de 1.500 m<sup>2</sup> de la galerie marchande de 1.000 m<sup>2</sup> par extension de 15 boutiques et création de 2 boutiques alimentaires pour une surface de vente totale de 300 m<sup>2</sup> et 2 à 3 boutiques non alimentaires pour une surface de vente totale de 600 m<sup>2</sup></p>	<p><b>Autorisé par 13 voix pour sur 13 votants.</b></p>	<p><b>Refusé par la C.N.A.C. du 7 déc. 2017</b></p>

16/11/17	223	<p><b>Sarreguemines</b>  extension de 594,13 m<sup>2</sup> de surface de vente du magasin à l'enseigne « Lidl » de 885 m<sup>2</sup> de surface de vente portant la surface de vente totale à 1479,13 m<sup>2</sup> rue des Ormes, zone commerciale, à Sarreguemines, par la S.N.C. LIDL</p>	<p><b>Autorisé par 9 voix pour sur 9 votants.</b></p>	
/	228	<p><b>Hauconcourt</b>  extension de 73,38 m<sup>2</sup> de surface de vente (aménagement d'une mezzanine) du magasin à l'enseigne « <i>Padd, le rendez-vous des Cavaliers</i> » portant la surface de vente à 257,54 m<sup>2</sup>, Parc des Saules, Rue de la Grande Rayée, à Hauconcourt, par la S.C.I. LG IMMO</p>	<p><b>Avis tacite au 13 décembre 2017</b></p>	
19/12/17	225	<p><b>Sainte-Marie-aux-Chênes</b>  extension d'un ensemble commercial par la création d'une boulangerie à l'enseigne « Marie Blachère » de 83 m<sup>2</sup> de surface de vente, Zone commerciale « Le Sauceu », à Sainte-Marie-aux-Chênes par la S.C.I. CHAUSS 2016</p>	<p><b>Refusé par 1 voix pour, 7 voix contre, 1 abstention sur 9 votants</b></p>	